

Mairie SBA

1 rue Évariste Galois
86130 Mairie SBA

Conseil municipal
Séance du 13 avril 2026

Compte rendu de la séance du conseil municipal

Lundi 13 avril 2026 à 20 h 00

Le conseil municipal, légalement convoqué le 7 avril 2026, s'est réuni en séance publique dans la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Madame Sylvie Moreau, maire.

Présences

Membres en exercice	15
Présents (14)	Sylvie Moreau, Philippe Garnier, Nathalie Bonnet, Gérard Lemoine, Isabelle Fournier, Thierry Mercier, Christine Lefèvre, Laurent Chevalier, Véronique Girard, Julien Roussel, Camille Perrin, Sophie Marchand, Éric Guillot, Émilie Brun
Pouvoirs	Didier Faure à Laurent Chevalier
Absents excusés	Aucun
Secrétaire de séance	Julien Roussel

Délibérations

Délibération n° 2026-09 — Délégations du conseil municipal au maire

En application de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, le conseil délègue au maire, pour la durée du mandat, les attributions listées en annexe.

Adoptée par 13 voix pour et 2 voix contre.

Délibération n° 2026-10 — Indemnités de fonction des élus

Les indemnités sont fixées à 51,6 % de l'indice brut terminal pour le maire et à 19,8 % pour les adjoints.

Adoptée par 13 voix pour et 2 abstentions.

Délibération n° 2026-11 — Création des commissions municipales

Six commissions sont créées : finances ; travaux et voirie ; enfance et affaires scolaires ; vie associative, culture et sport ; action sociale ; urbanisme et environnement. L'opposition dispose d'un siège dans chacune.

Adoptée à l'unanimité.

Délibération n° 2026-12 — Compte administratif et compte de gestion 2025

Section de fonctionnement : 1 112 640 € de dépenses et 1 298 210 € de recettes. Section d'investissement : 1 486 300 € de dépenses et 1 402 950 € de recettes.

Adoptée par 12 voix pour et 2 abstentions.

Délibération n° 2026-13 — Vote des taux et budget primitif 2026

Les taux d'imposition sont maintenus. Le budget s'équilibre à 1 318 700 € en fonctionnement et à 1 964 500 € en investissement, dont la fin des travaux du complexe sportif.

Adoptée par 13 voix pour et 2 voix contre.

Questions diverses

Madame Émilie Brun souhaite qu'un point d'étape sur le complexe sportif soit présenté à chaque séance. Madame le Maire en accepte le principe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Compte rendu affiché en mairie et publié sur le site internet de la commune le 16 avril 2026. Les délibérations peuvent être consultées en mairie aux heures d'ouverture.